Me plaît bien, le Président Malgache : castration des violeurs d’enfant !

écrit par Christine Tasin | 12 février 2024

Le Président malgache Andry Rajoelina. (Photo EDUARDO SOTERAS/AFP via Getty Images)

Le Président malgache Andry Rajoelina. (Photo EDUARDO SOTERAS/AFP via Getty Images)

Face à la recrudescence du viol, Madagascar a voté un texte de loi cette semaine pour imposer des peines de castration chirurgicale ou chimique aux violeurs de mineurs condamnés. Cette mesure a été jugée « cruelle, inhumaine et dégradante » par Amnesty International.

Le texte a été adopté début février par l'Assemblée nationale, puis mercredi par le Sénat, et doit encore être validé par la Haute cour constitutionnelle (HCC), avant que le Président Andry Rajoelina ne le promulgue.

Selon l'amendement consulté par l'AFP, une peine de castration chirurgicale est prévue « à l'encontre des auteurs de viol commis sur un enfant de moins de dix ans ». Mais aussi la castratation « chimique ou chirurgicale » contre les violeurs d'enfants âgés entre dix et 13 ans. Et chimique pour les violeurs de mineurs entre 13 et 18 ans.

https://www.epochtimes.fr/madagascar-une-loi-pour-castrer-les-violeurs-denfants-face-a-la-recrudescence-du-

viol-2538860.html?utm_medium=email&utm_campaign=daily&utm_source=dailymail

Naturellement, les droidelhommistes internationaux de pleurer, de protester, de parler de barbarie (parce que violer un enfant c'est pas barbare ?). Aux grand maux les grands remèdes. Les pleurnicheurs de dire que ça n'empêchera rien. Vraiment ? Ça empêchera au moins la récidive, combien de violeurs identifiés et condamnés continuent leur sale ouvrage, en France ? Alors les bonnes gens de dire que tout cela serait contraire à des lois précédentes de Madagascar. Réponse parfaite du Ministre de la justice : « *Madagascar est un pays souverain qui a parfaitement le droit de modifier ses lois » dans l'intérêt général.»*

Voilà qui est bien dit.

Nous avions déjà salué le Président de Madagascar, Andry Rajoelina, pendant la crise Covid. Il a refusé la saloperie Pfizer et a soigné préventivement sa population avec l'Artemisia annua (interdite en France).

https://resistancerepublicaine.com/2021/03/22/coup-de-chapeau-a-andry-rajoelina-president-de-madagascar-qui-prefere-larmoise-au-vaccin/

Quid du cas de Madagascar 27 millions habitants (0,67% de vaccinés) : 43 000 “cas”, 964 morts (France 67 millions habitants 7 millions 4 de cas , décès 119 000) ?

Le tableau ci-dessous montre que le vaccin ne change rien, ne sert à rien, sauf à créer des morts et des malades avec le vaccin… la seule solution est de SOIGNER, comme à Madagascar, avec Artémisia notamment

	Autriche	**Allemagne**	**Pays Bas**	**Islande**	**Singapour**	**Madagascar**	**F**
Habitants	8M	82M	17M	353 000	5M	**27 M**	6
Taux vaccin	63%	67%	72%	78%	82%	**0,67%**	7
“Cas”	935 000	5 M	2M	490 000	233 000	**43 000**	7
Morts	11 000	97 000	18 000	5500	562	**964**	1 0

https://resistancerepublicaine.com/2021/11/13/la-chasse-aux-non-vaccines-est-ouverte-en-europe-et-a-singapour-la-solution-est-a-madagascar/

Comme quoi de bonnes choses peuvent parfois arriver d’Afrique !